



Christophe Darbellay compare les enfants de parents de même sexe aux cocaïnomanes!

L'association faïtière Familles arc-en-ciel, la Fédération genevoise des associations LGBT et le groupe Homoparents d'Espace 360 s'insurgent contre les propos outranciers de Christophe Darbellay, tenus vendredi 18 novembre 2011 dans le journal «Le Temps». Dans un article consacré à la décision de la commission des affaires juridiques du Conseil des Etats d'ouvrir le droit à l'adoption aux couples homosexuels, le président du PDC s'est permis de faire un parallèle entre les enfants élevés par des parents de même sexe et les cocaïnomanes!

Ce dérapage a heurté les familles concernées et les associations LGBT qui se disent très choquées d'une telle comparaison et d'un tel dérapage. Nombreuses sont les familles qui se sont plaintes auprès des associations qui les représentent en soulignant le tort que de tels propos peuvent porter à l'estime de soi de leurs enfants.

Ce manque de respect d'un politicien, qui plus est d'un président de parti, témoigne précisément de l'urgence d'apporter une meilleure protection juridique aux familles arc-en-ciel, une réalité qui concerne 6'000 à 30'000 enfants en Suisse. C'est précisément contre ce genre de propos que les enfants de parents de même sexe doivent se battre au quotidien. Reconnaître ces enfants et leur famille, c'est lutter contre les préjugés et leur donner le droit d'exister, juridiquement et socialement.

De nombreux membres et élu-e-s du Parti démocrate-chrétien défendant des valeurs humanistes ne partagent pas la position de leur président, ayant compris que les revendications des familles arc-en-ciel visent simplement à légitimer une réalité existante, que d'aucuns s'obstinent à nier. Rappelons que 86% de la population suisse est favorable à l'adoption pour les couples de même sexe et demande un cadre légal entourant les familles arc-en-ciel (cf. sondage représentatif du 12/06/2010 effectué par Isopublic, www.ios.ch).

Familles arc-en-ciel, la Fédération genevoise des associations LGBT et le groupe Homoparents, qui défendent le droit des familles arc-en-ciel à être reconnues, appellent d'ailleurs tous les élu-e-s du Parlement à voter de manière responsable lorsqu'il s'agira de se prononcer sur ce sujet. Les familles homoparentales sont prêtes à ouvrir le dialogue en direct avec tout-e politicien-ne prêt-e à s'intéresser véritablement à leur réalité quotidienne, plutôt que de porter des jugements à l'emporte-pièce.

Association faïtière Familles arc-en-ciel

Chatty Ecoffey, co-présidente
info@famillesarcenciel.ch, 079 416 20 57

Fédération genevoise des associations LGBT

Case Postale 69
1211 Genève 21
federatongenevoise.lgbt@gmail.com

Groupe Homoparents

Association Espace 360
Rue de la Navigation 36 / Case Postale 2217
1211 Genève 21
homoparents@360.ch